KWASI WIREDU ET LA PROBLÉMATIQUE DE LA DÉMOCRATIE CONSENSUELLE EN AFRIQUE : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

[Etapes de traitement de l'article]
Date de soumission : 24-04-2026 / Date de retour d'instruction : 06-05-2026/ Date de publication : 15-07-2026

Théodore HONBA
Université de Douala, Département de philosophie
teodorehonba@gmail.com

Résumé : La question du vivre-ensemble constitue aujourd'hui l'un des nœuds théoriques majeurs de la philosophie politique en Afrique, en raison de la manière dont elle concentre les difficultés contemporaines liées à la légitimation du commun dans des espaces postcoloniaux marqués par la pluralité des identités, la conflictualité mémorielle et la fragilité des médiations institutionnelles. L'Afrique semble être l'un des continents touché par ce phénomène. C'est précisément ce phénomène que Kwasi Wiredu identifie lorsqu'il critique les effets polarisants du paradigme majoritaire dans la gouvernance africaine en proposant un modèle consensuel fondé sur la consultation populaire. Notre travail dans cette article consiste à nous pencher sur la pensée wiredienne afin d'entrevoir l'apport de son implémentation dans un Afrique à la croisée des chemins. Il s'agit pour nous d'entrevoir un système de gouvernance dont la légitimité se fonde sur la participation inclusive de la gestion de l'Etat.

Mots-clés : Démocratie, Consensuelle, Palabre, Décolonisation politique, Délibération, Post colonialisme.

Abstract The question of living together is currently one of the major theoretical challenges in African political philosophy, due to the way it concentrates contemporary difficulties related to legitimizing the common good in postcolonial spaces marked by the plurality of identities, conflicting memories, and the fragility of institutional mediation. African appears to be one of the continents affected by the phenomenon. It is precisely this phenomenon that Kwasi Wiredu identifies when he critiques the polarizing effects of the majority paradigm in African governance proposing instead a consensual model based on popular consultation. Our work in this article consists of examining wiredu's thought in order to consider the potential of its implementation in an Africa at a crossroads. Our aim to envision a system of governance whose legitimacy is founded on inclusive participation on the management of the state.

Keywods: Democracy, Consensual, Dialogue, Political decolonization, deliberation, Postcolonialisl

Introduction

L'accession à l'indépendance de la majorité des Etats africains dans les années 1960 et suivie de l'ouverture démocratique autour de la fin de la décennie 1980 semblaient définitivement tourner le dos à l'archaïsme organisationnel et ouvrir la voie à une gestion plus moderne et plus harmonieuse de nos sociétés. Seulement, cette lueur d'espoir et d'optimisme sera très démentie par des multiples crises socio-politiques en Afrique. L'illustration la plus parfaite est la fréquence des coups d'état ; et l'on en dénombrera entre 80 et 85 de 1960 à 2022 (Didier NGALEBAYE : 2023, p.89). Selon le philosophe ghanéen Kwasi Wiredu, cette situation relative à l'instabilité dans les états africains postcoloniaux et liée à une incompatibilité de deux systèmes démocratiques juxtaposés : d'un côté, la démocratie des élections importée de l'occident qui ne cesse de s'imposer ; et de l'autre coté la palabre des sociétés africaines traditionnelles. Wiredu propose ainsi aux états de revenir au modèle consensuel qui sied le plus avec nos traditions. Cette forme de démocratie aura pour but de résorber les désaccords et de briser toute velléité de disharmonie sociale. Dès, le problème que soulève notre réflexion est celui de la pertinence du modèle de gouvernance wiredienne axée sur l'inclusion et la participation collective de tous à la gestion des affaires de la cité. Il s'agit plus précisément d'un mode de gestion des hommes et des biens susceptible de concilier au maximum les divergences de points de vue face à la pluralité des identités. Pour le résoudre nous adopterons une démarche qui va s'appuyer sur trois parties : nous essayerons d'abord de revenir sur la culture du consensus qui a toujours prévalue en Afrique comme base de la cohésion sociale; par la suite, nous allons nous appuyer sur le modèle proposé par Wiredu qui est la démocratie consensuelle, dont l'objectif est d'envisager une alternance au pouvoir en Afrique postcoloniale dans une ataraxie politique durable et suivant des mécanismes endogènes plus proches de nos réalités et de nos spécificités culturelles ; et enfin nous essayerons d'évaluer la pertinence du modèle proposé par Wiredu afin de voir l'opportunité de son implémention et de soulever des réserves en cas de nécessité. L'enjeu ici n'est pas seulement d'expliquer les dysfonctionnements visibles des dispositifs de gouvernance, mais de mettre au jour le déficit de légitimité qui affecte la gouvernance africaine et sa structuration du commun.

1. La culture de la palabre comme fondement de la cohésion sociale en Afrique

Pour comprendre le modèle de gouvernance qui sied aux réalités africaines, il faut se replonger dans la pratique par lesquelles les sociétés africaines se livrent pour résorbables dissensions. Et le modèle par excellence a toujours été l'approche par consensus en cette sorte

de délibération traditionnelle, qui vise à mettre tout le monde d'accord autour d'un sujet. Quels en sont des exemples ?

1.1. La palabre comme lien social

En Afrique, on note un effritement du lien social né des limites du suffrage universel fondé sur une addition des entités humaines isolées, atomisées. Or selon Mbog Bassong, plus le nombre de votants augmente, plus augmente la probabilité d'incohérence des décisions. En termes clairs « *le suffrage universel un homme une voix n'offre aucune chance à la démocratie si le nombre des votants tend vers des valeurs de plus en plus élevées* » (Mbog Bassong :2007, p.103). L'Afrique n'a alors cessé de rompre avec le *« fil de la tradition »* (Hannah Arendt :1974, p.304) de la palabre suite à l'arrivée au pouvoir d'une Elite qui n'a pas appris la perte de souveraineté. Notre société fonctionne de plus en plus sous un mode d'un vivre-ensemble précaire, fragile qui échoue, parce que à la solidarité obligée des décrets, des lois, manque la parole donnée et la reconnaissance de soi et de l'autre qui cimentaient autrefois le vivre-ensemble (Jean-Godefroy Bidima : 1997, p.42) dans les sociétés africaines anciennes, la palabre était une mise ne scène, mise on ordre et mise en paroles. Il ne s'agissait pas unique d'un échange de paroles, mais aussi et surtout d'une procédure et des interactions humaines par lesquelles l'on recherchait l'accord parfait comme le relève Hubert Mono Ndjana : « *des délibérations traditionnelles, où, assis, sous de grands arbres, les anciens, tous membres de la société, dissertaient jusqu'à ce que tout le monde tombe d'accord* » (Hubert Mora Ndjana, 2009, p.105). Il ainsi de cette affirmation de Mono Ndjana que l'Afrique depuis des millénaires, a toujours privilégié l'inclusion, l'approche participative impliquant toute la communauté dans le processus de prise de décision.

Dans ses analyses, Godefroy Bidima va distinguer deux types de palabres : les palabres iréniques termes en dehors de tout conflit (mariage, vente…) et les palabres agonistiques qui font suite à un différend (Jean-Godefroy Bidima : 1997, p.10). Pour ce qui est de notre réflexion, il s'agit de la palabre agonistique qui participe à la réduction des conflits par le langage, la violence prise humainement dans la discussion. En ce sens, la palabre est suspendue entre la rigidité des règles et la rébellion contre elles entre la polémique et la médiation collective. Ce qui est assuré est le caractère performatif de tous les énoncés utilisés au cours de la palabre. Dès lors, la palabre devient le lieu de la parole, pas n'importe laquelle mais de la parole qui induit un changement de comportement et solidifie l'harmonie sociale. Ainsi, la palabre, par sa

publicité, joue avec le malentendu plus qu'avec le consensus : c'est pourquoi elle opère un perpétuel déplacement des sens et se montre rebelle à toute clôture dans la communication. C'est le dissensus qui crée la distance et qui permet à la société de trouver un ailleurs porteur d'espoir et de paix (Jean-Godefroy Bidima : 1997, p.38). Il revient donc à nos sociétés de recourir à toute démarche qui peut réduire ce dissensus.

Dans sa nature et ses objectifs, la palabre implique l'acceptation de l'autre, l'ouverture à lui, signe de souplesse dans les rapports interpersonnels et de tolérance. Une tolérance qui va souvent du pourquoi pas au laisser-faire, n'entame pas fondamentalement le régime de vérité des parties en présence. La tolérance favorise ici, non la rencontre, mais des soliloques parallèles : énoncez votre vérité, j'énonce la mienne, et qu'on ne se gère pas. Il s'agit alors d'une tolérance active qui indique que l'être de l'homme en Afrique, avant d'être substance, est d'abord relation. Dans cette relation, chacun vit une petite mort de soi, pour laisser la place à la volonté des autres.

La palabre ne saurait être question de foudre les différences dans un consensus englobant à l'issue d'une procédure langagière, mais bien de penser la société africaine de manière dynamique et considérer la résistance des singularités. C'est pourquoi Sévérine Kodjo-Grandvaux estime que *« la palabre est ce qui permet de construire un vivre ensemble malgré le dissensus et autour de ce dissensus »* (Sévérine Kodjo-Grandvaux : 2013, p.229). Voilà pourquoi Bidima appelle les états africains postcoloniaux à s'inspirer de l'esprit de la palabre d'autan dans leur gouvernance pour construire des espaces publics de discussion qui manquent cruellement à leur démocratie naissante car *« la palabre comme mise en forme d'un discours, des codes et des réseaux constitue le lieu de l'effectuation de la coexistence humaine ; elle ne définit pas le vivre-ensemble mais en dessine le cadre »* (Jean Godefroy Bidima : 1997, p.45). C'est dire que, les sociétés africaines, comme par le passé ont besoin d'un espace de concertation en vue de restaurer un lieu social qui tend à disparaitre à travers ces multiples crises et autres foyers de tensions qui prolifèrent de plus en plus. Porteuse d'harmonie et de stabilité, cette palabre est génératrice de compromis, d'ententes qui mettent en avant le sens de l'intérêt général et d'acceptation de l'autre dans sa différence. Ce qui était au centre des conférences nationales en Afrique autour des années 1990.

1.2. De la résurgence de la palabre dans les conférences nationales

Les années 1990 ont été une période chargée d'histoire pour la grande majorité des Etats en Afrique au sud du Sahara avec la tenue des conférences nationales souveraines dont Bidima essaye de citer les principaux intervenants :

> « La conférence nationale souveraine était un vaste forum réunissant pêle-mêle des associations, des corporations, des partis politiques non encore légalisés, des représentants de l'exécutif et du législatif et, enfin, des juges » (Jean-Godefroy Bidima : 1997.

Ce passage presque inédit était un moment fort dans l'évolution de plusieurs pays qui consistait à trouver des solutions parraines aux multiples crises qui secouaient le continent africain. Des survenues dans un contexte marqué par une impasse survenue dans le fonctionnement de bon nombre d'Etat dont les raisons sont ici évoquées par Achille Mbembe :

> Les régimes africains postcoloniaux n'ont pas inventé, de toutes pièces, leurs savoirs du gouvernement. Ces savoirs rassortissaient de plusieurs de plusieurs cultures, héritages et traditions dont les éléments se sont enchevêtrés au long du temps, au point où s'est tissé quelque chose qui fait signe à la coutume sans s'y réduire, et participe de la modernité sans s'y ramener entièrement (Achille Mbembe : 2000, p.71).

Il fallait donc que toutes les forces vives de la nation se retrouvent autour d'une table pour dialoguer et échanger sur des sujets divers et d'intérêt commun donc la gouvernance constituait la cheville ouvrière afin de répondre à l'interpellation d'Abdoulaye Wade : « *L'Afrique doit régler le problème du pouvoir par le consensus* » (Abdoulaye Wade : 1989,p.49). Pour dire avec l'ancien Chef d'Etat sénégalais que le dialogue revêt un caractère incontournable dans le processus de dévolution du pouvoir en Afrique. Nous pouvons néanmoins écouter également Ernest Marie Mbonda, après Achille Mbembe qui revient aussi sur les raisons qui ont poussées à la tenue des conférences nationales dans plusieurs pays africains.

> Au début de la décennie 1990, de nombreux pays d'Afrique noire traversent des crises politiques aigues marquées par la revendication de réformes démocratiques substantielles telles que le passage du monopartisme au multipartisme, la libération de la vie politique, l'organisation d'élection libres, objectives, impartiales et transparentes (Ernest-Marie Mbonda : 2021, p.178).

Les conférences nationales se sont donc tenues dans plusieurs pays africains pour répondre à une soif de changement manifeste et nourrie par le peuple profond. Parmi les pays concernés, nous avons le Mali, le Niger, le Togo, le Congo, le Tchad, le Zaïre, le Gabon et le

bénin entre autres. Fabien Eboussi Boulaga a dû séjourner au Benin et au Congo pour suivre ce phénomène inédit auquel beaucoup de peuples attachaient tant d'importance, ce qui, pour beaucoup de personnes méritait qu'on y sacrifie sa vie. Ce voyage dans cette terre inconnue des conférences nationales souveraines à donner lieu à la publication d'un ouvrage intitulé les conférences nationales en Afrique noire, une affaire à suivre (Ernest Marie Mbonda : 2021, p.180). Dans cet ouvrage, on y voit transparaitre les textes officiels, les systèmes des conférences nationales, les décisions et les actes des travaux sans oublier des annexes. Dans une note les introduisant, l'éditeur fournit la justification suivante :

> Ce sont là d'infirnes échantillons d'une immense production de textes et de documents. Ils laissent entrevoir que la palabre africaine fut autre chose qu'un défoulement verbal, une logothérapie. Les conférences nationales qui ont eu lieu ont accompli un travail politique et juridique écrit considérable (Fabien Eboussi Boulaga : 1993, p.178).

La satisfaction était du côté du philosophe camerounais qui avait vu en ces moments d'échange une véritable cure cathartique, un exutoire positif et plein d'espoir. Sauf qu'il sera contredit par certains privilégiés dans les échiquiers sociaux qui n'y voyaient que l'orchestration d'un désordre dû à d'irresponsable rêveurs et à des ambitieux impénitents comme va le relever Hubert Mono Ndjana :

> La conférence nationale est d'une essence si artificielle qu'elle comporte en son sein, certes des entités politiques traditionnelles et structurelles, mais surtout, et ce sont les plus nombreux, et les plus déterminants, des organismes récents et auto-crées ou téléguidés pour les besoins de la cause, dont le rôle est de fonctionner en agit-prop tant dans les assemblées que dans les rues, en vue de renverser les institutions en place après en avoir décrété l'obsolescent (Hubert Mono Ndjana : 2000, p.267).

Les conférences nationales avaient donc donné des justifications plurielles et apposées les unes des autres. Au-delà de voir en elle une panacée ou une position magique, qui, en un instant, guérit tous les maux ou encore moins une déception totale ; ces rencontres avaient constitué un moment d'espoir pour un nouveau destin, d'une nouvelle histoire, d'un changement du sort des africains assoiffés de justice. Les conférences nationales avaient ainsi marqué un temps d'arrêt pour laisser s'exprimer sous forme de palabre africain, les souffrances, et pour espérer émerger les Etats qui soient autres choses que des lieux où l'on subit, impuissant, l'arrogance, le cynisme, le mépris, la violence, le mensonge, la cruauté et le vampirisme des dirigeants locaux et des puissances étrangères. Les discussions avaient ainsi pour d'apaiser les esprits et de mettre les doutes de ceux qui avaient réclamé ces conférences nationales de côté.

Pour dire que les conférences nationales ont respecté la logique de la palabre africaine susceptibles d'apporter la paix.

En somme, nous pouvons relever que la culture africaine a toujours réservé une place de choix à la discussion, au dialogue, dont le seul objectif est de mettre fin aux dimensions et aux malentendus pour laisser proposer l'entente et la concorde chers à Kwasi Wiredu dans son approche consensuelle.

2. De la démocratie consensuelle comme retour au modèle de gouvernance africaine

Face aux crises multiples qui secouent le continent africain, Kwasi Wiredu, appelle à construire une société sans heurts entre la société civile et l'Etat, telles que les sociétés africaines traditionnelles en donnent l'exemple. Cela est rendu possible et interne par un processus de conciliation des différences : le consensus. Dès lors quelles en sont les caractéristiques ?

2.1. De l'oubli du consensus comme source de la crise de l'Etat en Afrique

Le constat de Kwasi Wiredu est sans appel, la démocratie actuelle en Afrique est en déphasage avec notre tradition ancrée dans la délibération : « *en de nombreuses régions de l'Afrique traditionnelle, la décision par consensus dans les conseils dirigeants caractérisait une véritable démocratie sans aucune comparaison avec le système actuel des partis* » (Kwasi Wiredu : 2004, p.20). Ce qui laisse apparaitre la permanence et la résurgence des crises au sein des Etats dans l'Afrique actuelle. Cette situation ne cesse de prendre des proportions inquiétantes du fait d'absence de dialogue et de concertation comme l'exige notre culture. Weridu déplace ainsi le problème vers l'acceptabilité collective du résultat politique. Pour dire qu'une décision peut être juridiquement valide tout en demeurant politiquement fragile si elle reconduit, au sein du corps social, des lignes persistantes de ressentiment, d'exclusion symbolique ou de non-adhésion. C'est pourquoi pour Fabien Eboussi Boulaga, c'est la politique qui est au centre de cette crise ; et non pas l'économie comme le pensent certain. Car pense-t-il, l'économie fait partie de la manière dont organise sa production, ses échanges, et sa gestion des biens au profit de ses membres. Il faut donc ramener l'économie au sein du politique pour être à mesure de comprendre la signification de la crise multiforme que traversent les pays africains. Cela permettrait également d'imputer la débâcle économique par exemple à *« la faillite du pouvoir de concevoir et d'entreprendre ensemble, par la délibération et le pacte qu'est la politique »* (Fabien Eboussi Boulaga : 1993, p.92). La décision consensuelle apparaît

ainsi comme une co-élaboration du légitime, dans laquelle la validité du résultat dépend du processus même par lequel les divergences ont été intégrées. Le commun politique n'est plus le simple produit d'une règle abstraite ; il devient le résultat d'une médiation rationnelle où chaque voix peut, en principe reconnaître la trace de sa propre participation.

Plus loin, Eboussi Boulaga va rejoindre Kwasi Wiredu pour pointer ensemble le doigt accusation de l'échec de la démocratie en Afrique sur la faillite du modèle importé. Pour ces deux penseurs, le monde occidental devrait savoir que son modèle imposé en Afrique ne saurait offrir l'unique forme possible de démocratie. Dans la mesure où celle-ci pour être opérationnelle doit s'enraciner dans nos cultures parce qu'elle ne peut être imposée de l'extérieur, et vouloir sa réussite automatique. Si non ; elle sera « *Toujours à recommencer, dans un contexte changeant* » (Eboussi Boulaga : 1998, p.155). Il est dont impérieux de repenser de penser la gouvernance autrement en l'africanisant autant que faire se peut afin de tenir des spécificités des sociétés et de leur redonner une dynamique africaine.

On peut le remarquer aisément, l'échec de la gouvernance en Afrique provient des conditions historiques qui ont donné naissance aux états africains. Les états sortis de la colonisation sont en décalage et en déphasage avec nos réalités. Ce qui ne cesse de créer une scission entre le peuple et les dirigeants que ces derniers veulent administrer. Il n'y a plus d'Etat, mais une sorte d'état de nature caractérisé par la violence des dirigeants qui veulent imposer certaines aux peuples d'un côté, et de l'autre côté le peuple qui devient l'ennemi des pouvoir qu'ils jugent avoir tourné le dos à leurs préoccupations. En somme, on peut aisément constater que la démocratie africaine revêtue des habits de la représentativité et adossée elle-même sur un Etat contesté, ne fonctionne essentiellement plus que comme un moyen de deshumanisation inadaptée au contexte socio-culturelle dont les populations ne se reconnaissent plus.

Si les élections donnent aux états africains les parures nécessaires pour être vus comme des états *« démocratiques »* elles se déroulent généralement dans des conditions qui leur ôtent toute signification et toute crédibilité. Leur organisation relève régulièrement du paradoxe ou de la comédie, quand elles ne sont que les lieux de la tricherie, du marchandage et om semble s'imposer la règle du *« qui perd gagne »* relayée par Eboussi Boulaga : *« Votez tous contre nous, si cela vous amuse, de toutes les façons, nous serons toujours là. Nous n'organisons pas les élections pour les perdre ; on ne fait pas de cadeau à ses adversaires »* (Eboussi Boulaga ; 1999 ; p.218). Pour dire que les élections en Afrique ne produisent très souvent aucun changement, et les difficultés actuelles de la démocratie demeurent : pérennisation au pouvoir, changement du pouvoir, corps de force, confiscation et manipulation du code électoral afin de

pallier les manques et les défauts du système démocratique importé et imposé en Afrique, Wiredu propose de penser une démocratie consensuelle porteuse de paix et d'harmonie.

2.2 De la démocratie consensuelle comme destin ultime pour l'Afrique chez Kwasi Wiredu

Les grandes lignes de la démocratie consensuelle sont abordées par Wiredu dans deux ouvrages majeurs : *The centennal review* (1995) et *Cultural Universals and Particulars. An African Perspective* (1996), dont l'idée générale reste un plaidoyer pour une politique sans partis articulée autour de la démocratie consensuelle. L'un des traits marquants de cette démocratie est : *« l'harmonisation des intérêts avec les intérêts de la communauté d'un point de vue de l'impartialité compatissante* » (Kwasi Wiredu : 1996, p.74). Naturellement, Wiredu se réfère aux traditions Ashanti qui lui permettent de formuler le concept de « *démocratie consensuelle* » (Hubert Mono Ndjana : 2009, p.104). Il démontre en effet comment des pratiques dictatoriales fleurissent en Afrique sous le nom d'unité ou de consensus ou encore de gouvernance de parti unique, alors qu'ils ne sont en rien démocratiques, mais plutôt répressifs. En se référant aux royautés d'Akan et d'Ashanti, Wiredu parvient à ressortir la légitimité du pouvoir en fonction du lien entre le roi et les populations.

De ce point de vue, la démocratie consensuelle caractérise un système indépendant de tout parti politique. Ne niant pas le droit d'association qui est également l'un des droits de l'Homme des plus fondamentaux, Wiredu tend néanmoins à réduire le rôle des partis politiques dans *Cultural Universals and Particulars*. Ils ne doivent exister qu'en tant qu'ils sont des groupes de réflexion et de discussion. Wiredu considère que le système démocratique multipartiste se caractérise par la division qu'il orchestre en instituant des partis défendant les intérêts opposés. C'est pourquoi il reproche aux sociétés démocratiques occidentales d'être des démocraties de la majorité qui satisfait la volonté du plus grand nombre au détriment de la minorité. Selon lui, « *la non représentation des opinions minoritaires est une violation des droits de l'Homme les plus fondamentaux, celui d'être représenté* » (Severin Kodjo Grandvaux : 2013, p.208). Ce modèle démocratique favoriserait alors la concurrence et offrirait le spectacle d'une lutte perpétuelle pour le pouvoir dans l'oubli complet des aspirations du peuple réglées au second plan.

Par contre, le modèle de Wiredu s'illustre par la non-existence d'intérêt contradictoires (Wiredu : 1996, p.173). Il persiste, au contraire, un intérêt primordial partagé par tous et effaçant les différences. Aussi la réconciliation est-elle possible dans et par le consensus. Mais elle l'est également par l'impartialité compatissante qui est la cheville ouvrière de son modèle

qui permet de concilier les intérêts opposés. Selon Wiredu, le consensus ne cherche pas à détruire les différentes opinions mais à aboutir à une solution partagée, à une voix commune. Il s'agit d'une véritable éthique de la discussion dans la mesure où il est le mode de prise de décision dans le cadre d'une discussion rationnelle. L'objectif de Wiredu est de parvenir à une position collective, où l'on ne parle plus que d'une seule voix ; ce qui, selon lui, résoudrait la question de la représentation. Les intérêts étant, au final les mêmes, peu importe qui les défend puisque tous se retrouvent dans le même. Ce mode de prise de décision du groupe est nécessaire à l'action et évite l'immobilisme. Il est le compromis, c'est -à-dire l'ajustement des intérêts individuels à la nécessité commune, en vue de l'action. On ne s'accorde pas sur ce qui est vrai ni sur ce qu'il faut faire mais uniquement sur ce que l'on va faire. C'est pour cette raison que Kodjo Grandvaux conçoit la démocratie consensuelle comme *« le lieu d'étouffement des divergences dans un consensus mobilisateur »* (Sévérine Kodjo Grandvaux : 2013, p.207).Un consensus qui évoque la communauté comme horizon final à l'intérieur duquel les divergences peuvent être médiatisées sans que le lien social soit détruit.

Le consensus ne vise pas seulement l'accord ; il produit la conscience d'une co-appartenance politique, c'est-à-dire d'un mode d'être ensemble dans lequel les individus et les groupes se reconnaissent comme parties constituantes du même espace de légitimité. Bien plus, le modèle wiredien radicalise cette approche. Ce qui voudrait dire la construction du vivre-ensemble repose sur la capacité du processus politique à produire de la reconnaissance et, par là même, à instituer durablement le sentiment d'un destin commun.

Au total, il ressort que la démocratie consensuelle est un modèle propre à l'Afrique loin de la démocratie représentative, et dont le but est d'identifier les problèmes et d'y apporter la pertinence et la consistance d'un tel projet pour l'Afrique au regard des enjeux en présence ?

3. De la démocratie consensuelle en Afrique : risques et perspectives

Pour parvenir à une société de confiance et d'espoir, la gouvernance se présente comme un élément primordial et indispensable. Cette gouvernance s'articule autour de la démocratie consensuelle propre à Wiredu. Quel jugement pouvons-nous porter sur ce projet ?

3.1. Du caractère dépassé de la démocratie consensuelle

La démocratie consensuelle semble correspondre aux réalités africaines ; car dans ce modèle la société est perçue avant tout dans son unité et non dans sa diversité. L'intérêt commun

prime toujours, ainsi que le suggère l'image Akan du crocodile à deux têtes en lutte pour obtenir la nourriture, mais reliées par un seul et même ventre comme le montre Wiredu dans *Démocratie et consensus dans la politique africaine traditionnelle. Plaidoyer pour une politique sans partis* (1995). Chez Wiredu précisément, la démocratie consensuelle offre une réponse à cette difficulté posée par la démocratie représentative, en substituant à la clôture numérique du conflit une médiation délibérative orientée vers l'acception commune. Sauf cette approche va soulever plusieurs observations et critiques.

Il s'agit du caractère non-démocratique de ce modèle démocratique. Si non comment encore qualifier de démocratique un régime niant le rôle même des partis et des instances représentatives, sachant que ce sont ses deux éléments qui constituent les piliers de la démocratie ? il s'agit là de montrer que les sociétés ayant évolué, la structure économique ayant été transformée, l'on ne peut plus retourner aux anciennes modes de gestion de la société. Il faut désormais s'adapter à la modernité politique qui consacre une importance capitale au multipartisme et à la représentation du peuple dans les chambres parlementaires. D'ailleurs cette option avait été imposée aux états africains par les principaux bailleurs de fonds avec pour illustration parfait le discours de La Baule prononcé par François Mitterrand qui invitait sans délai les états s'ouvrir au multipartisme qui devait désormais être la condition préalable pour prétendre à l'aide de la France.

Bien plus, comprenant que la démocratie et la soumission de la minorité à la majorité ne sont pas des choses identiques, Wiredu a essayé de fonder un système démocratique qui représente autant les intérêts de la majorité que ceux de la minorité. Or il ne s'interroge pas sur la nature ni sur les formes de celle-ci, semblant ne comprendre les notions de minorité et de majorité qu'en termes quantitatifs. Selon Sévérine Kodjo-Grandvaux, « *Force est de constater que diverses minorités assemblées ne correspondent pas nécessairement au plus grand nombre* » (Séverine Kodjo-Grandvaux : 2013, p.210). Il ne s'agit donc pas là des éléments qui peuvent s'additionner : en dehors de l'aspect quantitatif, il est question de rapports sociaux sanctionnés et codifiés par le politique, le droit et les mœurs.

D'autres critiques vont s'ajouter pour marquer leur désaccord face à la démocratie consensuelle, comme celle de Emmanuel Chukwerdi Eze, qui développe son scepticisme dans Democracy or consensus ? (2006), quant à la légitimation du pouvoir, aujourd'hui, par le sacré ou la persuasivité intrinsèque, quand aussi à la possibilité d'une volonté générale et convergente du peuple dans quelque association moderne. Cette éthique du consensus, selon lui, pourrait

dès lors s'avérer anachronique et inopportune. On peut donc le constater, la démocratie consensuelle qui est au centre du vivre-ensemble harmonieux est au centre d'une vive polémique qui tient à la désorganisation psychologique de l'Afrique tiraillé entre la nostalgie du passé et les exigences du présent. Que faire ?

3.2. De la démocratie consensuelle comme retour aux valeurs africaines

Selon Sévérine Kodjo Grandvaux, « *la société ne peut plus être perçue comme un projet à construire, ni la citoyenneté faire sens, dans la mesure où la société est conçue ailleurs* » (S. Kodjo Grandvaux : 2013, p.213). Cette déclaration apparait comme un aveu d'échec de toute forme gouvernance importance. Ce qui doit inviter l'Afrique à s'y inspirer afin de changer son paradigme fonctionnel pour bâtir une société neuve et stable. Sauf que, la gouvernance africaine actuelle semble plutôt se fonder sur la juxtaposition des rationalités politiques dont les résultats sont connus : génocides, coups d'état, contestation des élections, discours de haine, tribalisme, guerres asymétriques, corruptions, rebellions. Ce constat n'est que l'illustration de l'échec d'un placage incontrôlé du modèle de gouvernance importée. Pourtant, la démocratie elle-même, si elle obéit à une mise en place contextualisée, ne saurait engendrer autant de frustrations et de mécontentements.

Pour ce qui est de l'Afrique, continent constitué d'une pluralité d'ethnie, de communauté aux intérêts divergents, la démocratie consensuelle proposée par Wiredu semble la plus indiquée. Elle pourrait correspondre au modèle de gouvernance susceptible de pouvoir un vivre-ensemble harmonieux capable d'installer notre continent dans une paix durable. Souleymane Bachir Diagne dans son ouvrage intitulé Reconstruire le sens toute d'en dégager les contours et les directives. Dans ce texte qui s'adresse particulièrement aux africains, Souleymane Bachir Diagne trace les grandes lignes de la bonne gouvernance ancrée dans une nouvelle ligne philosophie politique de l'état qui consiste à reconstruire le sens même du gouvernement des sociétés dans le renouvellement du contrat social, qui refonde l'identité et la citoyenneté comme projet et mouvement créateur d'avenir sur la démocratie et le pluralisme, pour dépasser une situation de repli sur soi et de fragmentation où l'identité est simplement ramener à l'appartenance.

En effet, Souleymane Bachir Diagne s'efforce de construire une pensée prospective susceptible d'aider l'Afrique en ce sens qu'elle permette de construire une société et une citoyenneté à partir d'un futur commun possible (S. Kodjo Grandvaux : 2013, p. 212). En ce sens, la démocratie consensuelle bien pensée serait « *l'invention de sociétés africaines ouvertes,*

qui apprennent à se donner un avenir et qui retrouvent (...) la force, l'imagination et l'inspiration qui permettent de parler autrement de l'Afrique » (Souleymane Bachir Diagne : 2000, p.6). Souleymane Bachir Diagne dégage ainsi un lien important entre la démocratie consensuelle et la possibilité de construction, grâce à la participation de tous, d'une vision partagée du futur. De ce point de vue, le consensus apparait comme la réponse adéquate à la fragmentation sociale et autres replis identitaires et éthiques. Il permettrait de rénover un lien social distendu, effilé et quelques fois rompu.

A partir de son soutien à la démocratie consensuelle, Souleymane Bachir Diagne entend récuser un ethno-endogisme du temps culturellement différencié selon une ligne de partage qui passerait entre des sociétés attentives à l'avenir au progrès, et des sociétés essentiellement soucieuses de leur tradition, pour l'universelle nécessité d'un avenir maitrisé par et dans une culture politique du temps. Il s'agit alors de penser la prospective et l'espoir à un continent caractérisé par l'incertitude du devenir, le sentiment de dépossession et d'impuissance engendrées par des crises multiples et d'échecs multiformes. La démocratie consensuelle devient anticipative en ce sens qu'elle repose sur une citoyenneté reconstituée et réadaptée sur un commun désir du futur (Souleymane .Bachir Diagne : 2000, p.33).

La démocratie consensuelle apparait alors comme un renversement de paradigme dans la gouvernance détaché de toute forme de juxtaposition de rationalité en matière d'organisation de nos sociétés. L'Afrique, à partir de son propre modèle pourrait aspirer à une harmonie en puissant tout simplement sans le socle historique et culturel sans toutefois se fermer à l'évolution du monde.

Conclusion

Au terme de notre analyse qui portait sur le problème de la place de la démocratie consensuelle propre à Wiredu dans la gouvernance en Afrique, il en ressort que le projet est plus que d'actualité au regard des soubresauts qui traversent tout le landerneau politique en Afrique. Nous avons ainsi trouvé que l'Afrique doit s'inscrire courageusement dans la mise en place d'un modèle de gouvernance ancrée dans ses spécificités cultuelles dont la démocratie consensuelle reste l'illustration parfaite. Pour sa mise en place, l'Afrique devrait se méfier des modèles importés aveuglement et de la juxtaposition inopportune des systèmes. Dès lors, l'avenir de l'Afrique s'inscrit dans une ataraxie durable qui devrait sérieusement se pencher dans l'élaboration d'un modèle politique original combinant les vertus de la démocratie représentative avec des éléments issus des cultures africaines dans évaluation épistémo-ethique afin de trouver le juste milieu loin d'une démocratie exclusive. Le syncrétisme serait alors la voie favorable pas très éloignés des mentalités africaines. Ce qui réduirait au maximum les crises devenues légions et persistantes dans notre continent. Au bout du compte, la démocratie consensuelle a pour logique la mise en avant du débat, l'appel à toutes les forces vives au-delà des chapelles politiques et des appartenances ethniques ou tribales autour des sujets d'intérêt commun afin d'aboutir au compromis, source d'harmonie et de paix. Comme le souligne Mbembe, plusieurs directions s'offrent à l'Afrique. Mais tous en avançant, aucune direction ne devrait l'emporter sur l'autre. Nous devons les intégrer comme facteurs d'enrichissement, et non pas comme éléments déstabilisateurs. L'Afrique doit rester et demeurer «un *espace ouvert de discussion, de confrontation d'idées et de représentions* » (Aminata Diaw : 2004, p.44). Il faut rappeler que la sphère publique de nos jours, ne peut se passer d'une éthique de la discussion, nécessaire à la démocratisation de la société et à la construction de la citoyenneté.

BIBLIOGRAPHIE

ARENDT, Hannah, 1974, *Vies politiques*, Paris, Gallimard, 336 p.
BIDIMA, Jean Godefroy, 1997, *La palabre une juridiction de la parole*, Paris, Edition Michalon, collection « Le bien commun », 128 p.
BIDIMA, Jean-Godefroy, 1998, « *Préférences et références*. *Un aspect de la démocratie en Afrique* » in Konaté Yacouba (Dir), Etat et société civile, acte du Colloque International Interdisciplinaire, Abidjan, Côte-d'Ivoire, 13-18 juillet 1998, Quest ; vol. XII, N°1, p 227-240.
DIAGNE, Souleymane Bachir, 2000 *Reconstruire le sens*. Textes et enjeux de prospectives, Dakar, Codessia, Collection « *Etat de la littérature* », 64 p.
DIAW Aminata, 2004, « Nouveaux contours de l'espace public en Afrique », *Diogène*, n° 206, avril-juin 2004, p.37-46.
EBOUSSI BOULAGA, Fabien, 1999, « Préférences et références. Un aspect de la démocratisation en Afrique. » In Konaté Yacouba (Dir.), *Etat et société civile*, Acte du colloque International Interdisciplinaire, Abidjan, Côte-d'Ivoire, 13-18 juillet 1998, Quest ; vol. XII, N°1, p 151-156.
KODJO-GRANDVAUX Sévérine, 2013, *Philosophie africaine*, Paris, Présence Africaine, 301 p.
MBEMBE Achille, 2000, De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine, Paris, Karthala, 294 p.

MBOG BASSONG, 2007, *De la méthode de la philosophie africaine*, Paris, L'Harmattan,130 p.
MBONDA, Ernest-Marie, 2021, *Une décolonisation de la pensée. Etudes de philosophie afrocentique*, Paris, Sorbonne Université Presses, 441 p.
MONO NDJANA Hubert, 2000, *A la tombée du jour*, Yaoundé, Edition carrefour/Minesup, 365 p.
MONO NDJANA Hubert 2009, *Histoire de la philosophie*, Paris, L'Harmattan, 247 p.
NGALEBAY, Didier 2023, « *L'Instabilité politique en Afrique postcoloniale : Explication, justification et devenir phénomeno-prospectivistes* » In Bokilo Lossoyi Julien (Dir.), Revue congolaise de sciences politiques (RCSP), Paris, L'Harmattan, p.83-112.
WADE Abdoulaye, 1989, *Un destin pour l'Afrique*, Paris, Karthala, 190 p.
WIREDU Kwasi, 1996, *Cultural Universals and Particulars an African Perspective*, Bloomington and Indiamapolis Indiana University Press, 256 p.
WIREDU, Kwasi, "Democracy *and consensus in Africa traditional Politics. A Plea for a now party Polity*" http://them.polylog.org/2/fwk-en.htm